

Bonjour David,

Je viens de parcourir plus attentivement les contenus que tu m'as envoyés et ceux-ci m'interpellent vraiment.

Effet, je crains sincèrement que le mode de transmission et la quantité d'éléments théoriques à appréhender ne soient inadaptés pour les raisons suivantes :

- La CMR doit-elle être abordée de façon si approfondie ? N'est-ce pas au détriment d'autres points définis dans le programme ? Pour rappel, il est prévu 52 heures pour les tâches suivantes :

l'étudiant sera capable :

- ***d'identifier et de citer*** les principes généraux des réglementations applicables aux transports :
 - *la convention transport marchandises par routes (CMR),*
 - *les bonnes pratiques du secteur du transport (respect de la chaîne du froid, ATP, etc.)*
 - *l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (ADR),*
 - *etc. ;*
- *de citer les données nécessaires en vue d'organiser le transport ;*
- *d'organiser et de planifier les tournées (méthode des écarts) ;*
 - *optimisation des tournées (volume, kilomètres, taux de remplissage, etc.),*
 - *contraintes des clients (capacité de déchargement, horaire, configuration de l'entrepôt, lieux de déchargement, ...)*
 - *évaluation des capacités de transport ;*
- *de citer les méthodes de suivi des transports ;*
- *de citer des logiciels de gestion de tournées et d'expliquer leurs fonctionnalités ;*
- *de gérer l'arrivage des transports.*

- le texte est très peu lisible, rébarbatif, emploie un vocabulaire précis qui doit faire l'objet d'un glossaire et de nombreux passages proviennent de « copier-coller » dont les sources ne sont pas citées (ex : <http://www.lamallerenette.be/CMRRENETTELAGUESSE.htm>);
- la formation vise un niveau CESS en transport et logistique, pas un bachelier en droit commercial ;
- l'apprentissage ne consiste pas à lire des ouvrages entiers mais repose sur des activités concrètes qui ont du sens, qui suscitent des questionnements, des interactions ;
- comment évaluer cette matière ? (De nouveau, rien n'est prévu !) Or, il est exclu de faire des QCM de connaissance puisque les compétences terminales à acquérir stipulent que :

*Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : en fonction des consignes données, en équipe ou individuellement, à partir de cas pratiques de missions de transport à organiser, **en disposant de la documentation ad hoc**, dans le respect des normes de sécurité et de qualité,*

- *d'établir les différents modes de transport et les documents s'y rapportant ;*
- *d'expliciter et de justifier l'organisation et l'optimisation d'une livraison.*

Je pense honnêtement que l'approche de ce module doit être intégralement repensée dans une optique d'apprentissage à distance basée sur des médias informatiques. C'est pourquoi, allant dans ce sens, je formule une proposition suivante :

1. Une toute petite introduction théorique sur les documents (max 1/2 page). (exemple : <http://transport-sur-le.net/la-c-m-r-quest-ce-que-cest-comment-la-remplir/>)
2. Présentation d'un cas concret fictif ==> travail par groupe de deux étudiants : un joue le rôle du destinataire et l'autre de l'expéditeur --> ils complètent ensemble un modèle de CMR vierge en s'aidant de la documentation disponible sur Internet (c'est une perte de temps de « ré-encoder » ce qui existe déjà !). Pour réaliser ce travail, on met à disposition de chaque groupe un forum d'équipe. A la fin, chaque groupe remet un seul document complété.
3. De façon collective, au travers d'un forum ou d'un wiki, on pose diverses questions liées à des cas susceptibles de se présenter : que se passe-t-il en cas de vol ? En cas de litige... Les étudiants échangent leurs points de vue et l'enseignant modère, propose des liens internet ou des documents dans lesquels les apprenants vont chercher l'info.
4. On propose un très bref résumé de ce que les apprenants doivent savoir (max 2 pages exemple : <http://www.transmodal.fr/outils/remplir-cmr.php>). (genre fiche outil)
5. L'évaluation de cette partie consistera en la présentation d'un cas similaire avec des parties de CMR à remplir et une ou deux questions de réflexion. Remarque : les étudiants pourront utiliser toutes les ressources qu'ils veulent pour réaliser cette partie !
6. On envisage des scénarios de ce type pour les autres contenus.

Voilà, je tiens à te préciser que ce long mail n'a pas pour objectif de « torpiller » ton travail, il est incontestable que tu es un véritable expert du domaine mais, dans une approche e-learning, il est indispensable d'envisager d'autres pratiques afin que les apprenants ne décrochent pas.

Qu'en penses-tu ? Quelles sont tes réactions ? Quelles sont tes propositions ?

Sache que je me tiens à ta disposition pour t'assister dans la conception de ce cours. Tu peux passer me voir au bureau quand tu veux (sonne-moi avant pour être sûr que je sois présent). Je suis là pour t'aider.

Courage,

Luc.